

5 nouvelles ruelles actives verront le jour ce printemps dans Rosemont–La Petite-Patrie

Montréal, le 8 février 2022 – L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie sécurisera ce printemps cinq ruelles du quartier afin de favoriser la pratique d'activités physiques et de loisirs, particulièrement chez les enfants. Ces nouvelles ruelles actives s'ajouteront ainsi aux cinq autres créées en 2021.

Complémentaires aux ruelles vertes, les projets de ruelles actives sont réalisés grâce à la mobilisation citoyenne dans le cadre du programme *Faites comme chez vous*, en collaboration avec Nature-Action Québec. Les personnes intéressées à rendre leur ruelle active ce printemps sont invitées à manifester leur intérêt auprès de l'équipe de *Faites comme chez vous* **au plus tard le 16 février**.

« Vivantes, verdoyantes et sécuritaires, les ruelles de Rosemont–La Petite-Patrie sont plus que jamais à l'image de notre communauté. L'extraordinaire mobilisation des Rosepatriens et Rosepatriennes derrière les ruelles vertes et actives contribue non seulement à la transition écologique, mais améliore aussi la qualité de vie de notre quartier », a souligné le maire de Rosemont–La Petite-Patrie, François Limoges.

Des ruelles plus sécuritaires pour jouer

En vue d'offrir un environnement de jeu sécuritaire et agréable aux enfants, les ruelles actives bénéficient de mesures d'apaisement de la circulation, de signalisation, d'un marquage au sol et d'aménagements ludiques. Pour assurer une cohabitation harmonieuse, un code de conduite encadre le jeu libre dans la ruelle.

Dans les ruelles actives, la circulation véhiculaire est autorisée, la majorité des entrées demeure accessible et tous les espaces de stationnement privé sont maintenus.

Comment déposer un projet de ruelle active

Tout comme pour les ruelles vertes, chaque projet de ruelle active doit être mené par un comité formé d'au moins cinq voisins ou voisines d'une ruelle. Le comité de ruelle doit d'abord faire connaître son projet auprès de l'équipe de *Faites comme chez vous* [en remplissant le formulaire d'intérêt](#) au plus tard le 16 février. Par la suite, il devra sonder le voisinage immédiat de la ruelle sur le projet de ruelle active et obtenir l'appui d'une majorité de personnes afin de **soumettre sa candidature d'ici au 20 mars**. Tous les détails sont disponibles au faitescommechezvous.org.

Emplacements des premières ruelles actives

Depuis l'été 2021, cinq ruelles actives de l'arrondissement offrent un terrain de jeu plus sécuritaire aux familles :

- ruelle Jean-Talon Est / De Saint-Vallier / Bélanger / De Chateaubriand

- ruelle Mont-Royal Est / d'Orléans / Rachel Est / Bourbonnière
- ruelle Beaubien Est / 26^e Avenue / de Bellechasse / 25^e Avenue
- ruelle Beaubien Est / des Érables / de Bellechasse / De Lorimier
- ruelle Holt / 7^e Avenue / Dandurand / 6^e Avenue

– 30 –

Source : Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
Renseignements : Samuel Dion
samuel.dion@montreal.ca
514 264-4707
montreal.ca/rpp
facebook.com/arrondissementRPP